



AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PROJET DE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET) *Publié le 6 avril 2018*

(Conformément à l'ordonnance n°2016-1060 du 03 août 2016)

Conformément à la loi sur la transition énergétique adoptée en juillet 2015, le comité syndical du Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois a décidé le 15 octobre 2015 d'élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) adossé au SCoT afin d'atténuer le changement climatique et de s'adapter à ses effets.

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique. Il a pour objectif d'anticiper la fracture énergétique et d'enclencher un changement de modèle économique et sociétal permettant globalement de préserver les ressources.

Il a aussi pour objectif d'anticiper les effets de l'évolution du climat et de s'en prémunir. Tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés : la mobilité, l'habitat, les déchets, l'urbanisme, les activités agricoles et les activités industrielles.

Il aborde les thématiques suivantes : les consommations et productions d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et des polluants locaux, la séquestration du CO2 et la vulnérabilité du territoire face au changement climatique.

Après avoir réuni largement, dans le courant des années 2016 et 2017, de nombreux acteurs du territoire pour co-construire un programme d'actions répondant aux enjeux mis en exergue dans les diagnostics réalisés en amont, **une consultation publique électronique** est organisée pour recueillir les avis sur le projet de PCAET du :

Lundi 23 avril au mercredi 23 mai 2018 inclus.

Pour cela, **sont mis à disposition pour consultation, sur le site internet du SCoT du Bergeracois (www.scot-bergeracois.com), rubrique SCoTDOCS, les documents suivants :**

- Diagnostics
- Stratégie : objectifs et vision
- Programme d'actions du PCAET 2018-2024
- Évaluation de la séquestration du carbone et rapport environnemental.

Ces documents seront également **consultables en format papier**, sur la même période, au siège du SyCoTeB, Domaine de la Tour, à Bergerac, de 9h à 12h du mercredi au vendredi. Le public pourra faire part de ses observations sur le site internet du SyCoTeB via le formulaire électronique de contact : **cont@ctez nous (www.scot-bergeracois.com)**.